

La Présidente

Marseille, le

Monsieur Gérard DERHILLE  
Président du CIQ Sainte-Anne

ciqsainteanne@gmail.com

**Objet : Allée Johnny Hallyday**

Monsieur le Président,

Lors de notre dernière rencontre, j'avais pris l'engagement de faire procéder aux travaux nécessaires concernant l'allée Johnny Hallyday. J'ai le plaisir de vous informer que l'ensemble de ces interventions a bien été réalisé, conformément aux demandes exprimées et dans les délais annoncés.

Je tiens également à vous confirmer que la délibération relative à l'intégration de l'allée Johnny Hallyday dans le domaine public métropolitain a été votée lors du Conseil métropolitain du 15 Décembre 2025.

Cette décision marque une étape importante, permettant d'assurer la pleine reconnaissance et la gestion publique de cette voie.

Je reste, à votre disposition pour tout complément d'information ou pour accompagner la suite de vos démarches.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine VASSAL